

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 15 octobre 2021**

Délibération CA-2021-76

**Approuvant la demande d'ouverture d'un poste à l'agrégation du
supérieur en droit privé**

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié ;

Vu le document présenté et annexé à la présente délibération;

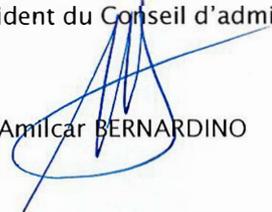
Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 15 octobre 2021 en formation plénière, à l'unanimité des 29 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE :

Approuve la demande d'ouverture d'un poste à l'agrégation du supérieur en Droit privé – session 2021

Fait à Créteil, le 15 octobre 2021

Le Vice-Président du Conseil d'administration


Amílcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Rendue exécutoire à compter du 18 octobre 2021 (date d'envoi au rectorat de Créteil)

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil.

Demande d'ouverture d'un poste à l'agrégation du supérieur en Droit privé - session 2021
Décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié - article 49-2

UFR	Section demandée	Grade	N° de poste	Occupation	Motif de la vacance	Concours particulier	Profil	OBSV	Avis CA plénier 15/10/2021
AEI-IS	1-Droit privé	PR	0545	V	Mutation	49-2 (Agrégation du supérieur)	Droit privé	Besoin d'enseignements en langue anglaise	